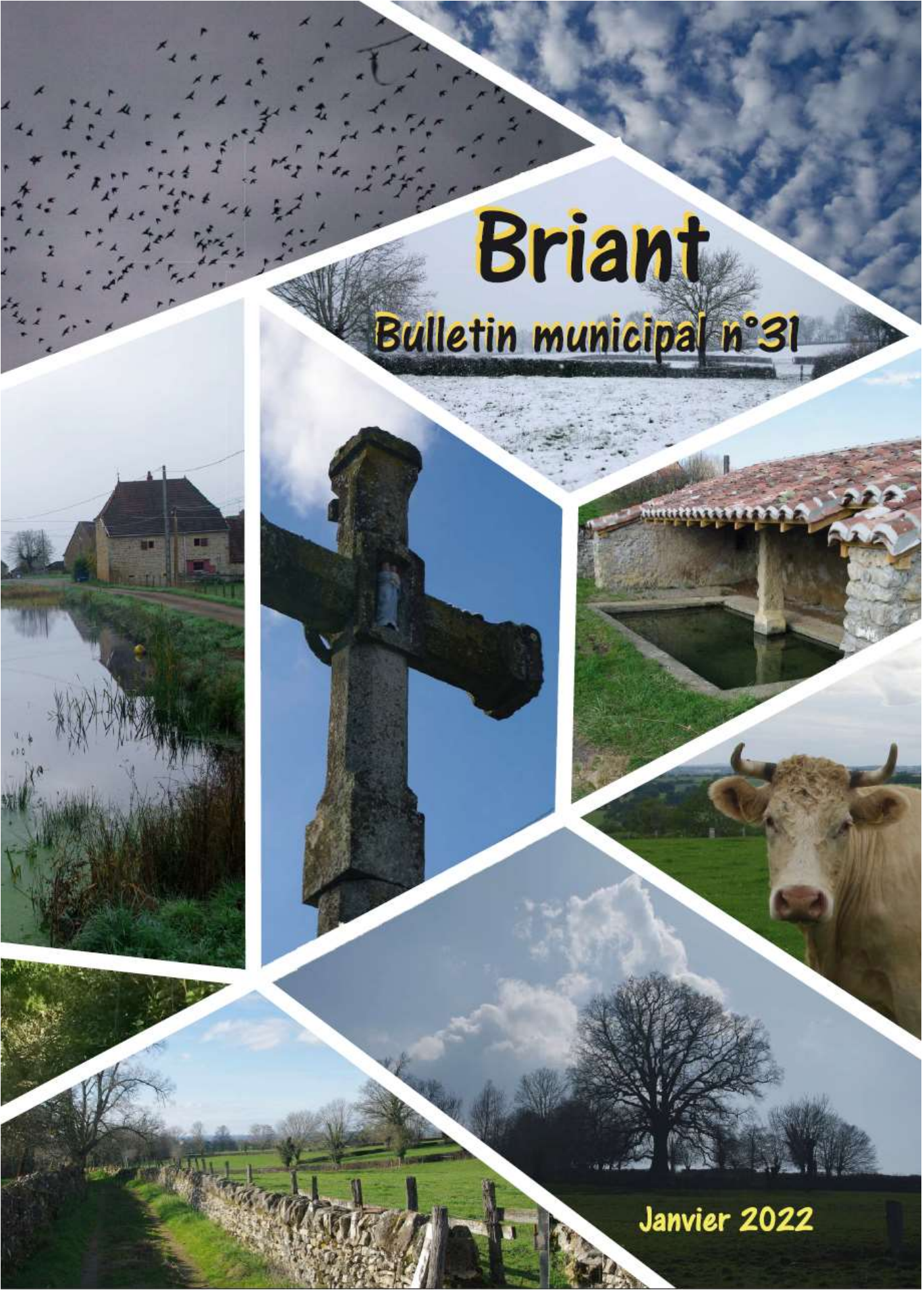




Briant

Bulletin municipal n°31

Janvier 2022

Le mot du maire

Une nouvelle fois, la situation sanitaire ne nous permettra malheureusement pas de nous retrouver pour notre traditionnel partage des vœux. Nous savons tous que cette cérémonie annuelle constitue un moment de convivialité, d'échanges et de partage.

En mon nom et au nom du conseil municipal, je profite donc de la parution de ce bulletin communal pour vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2022. Nous tenons, plus que jamais en raison du contexte, à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

Que cette année vous apporte la joie, le bonheur et des projets pour vous et vos proches.

L'année 2022 sera riche en projets pour la commune. Avec les conseillers municipaux, nous avons le plaisir de vous présenter les réalisations à venir :

• Préservation du patrimoine

- Réaménagement du bourg et les abords de l'église afin d'embellir notre village
- Travaux du clocher pour préserver le beffroi avec reprise de la fixation de l'ensemble
- Restauration des deux calvaires du cœur du village dans le cadre de projet du petit patrimoine

• Gestion de la voirie et accessibilité des espaces publics

- Amélioration de l'accès des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap
- Installation d'une passerelle pour accéder au moine du plan d'eau
- Poursuite des travaux de voirie

L'ensemble de ces investissements sera réalisé grâce à une trésorerie saine et avec l'aide de subventions diverses (départementales, dotations de l'Etat aux collectivités etc..).

Je souhaite remercier tous les conseillers municipaux pour leur disponibilité. Ils se joignent à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents de notre belle commune.

L'année 2022 sera marquée par l'élection présidentielle qui se tiendra en avril et qui est un rendez-vous important.

Ce bulletin permet à tous de prendre connaissance des informations utiles sur la vie communale ainsi que les activités organisées par nos chères associations qui créent du lien social et permettent d'animer la vie locale.

Pour terminer, belle et heureuse année 2022, gardons confiance en l'avenir.

Charles VERNAY

SOMMAIRE

Le mot du maire	p1
Etat civil	p2
Bloc-notes	p4
Adressage normalisé	p5
Organismes extérieurs	p8
Budget	p10
Travaux	p12
Avis de la Gendarmerie	p12
Site de la commune	p13
Artisans de Briant	p14
Musique en Brionnais	p15
Locations de vacances	p16
Club la Petite Suisse	p18
Vergers conservatoires	p19
Tourisme et Loisirs	p20
Société de chasse	p22
Commémorations	p22
Entraide brionnaise	p23
Magasin des possibles	p23
Réseau de santé	p24
ABISE	p24
Radio Cactus	p24
ADMR et crèche	p25
C.C.A.S.	p26
Brionnais Découverte	p26
Ballades vertes	p28
Vignes du Brionnais	p29
Mémoire Brionnaise	p31
Fête de l'agriculture	p32
Marché au cadran	p32
Valse des Daniel	p33
Fleurissement	p33
Tempête de juillet	p34
Vidange du plan d'eau	p35
Tri sélectif des déchets	p36
Pays Charolais-Brionnais	p40
SPANC	p42
Conjoints FAVEC71	p43
Croix-Rouge	p44

ETAT CIVIL 2021



Naissances

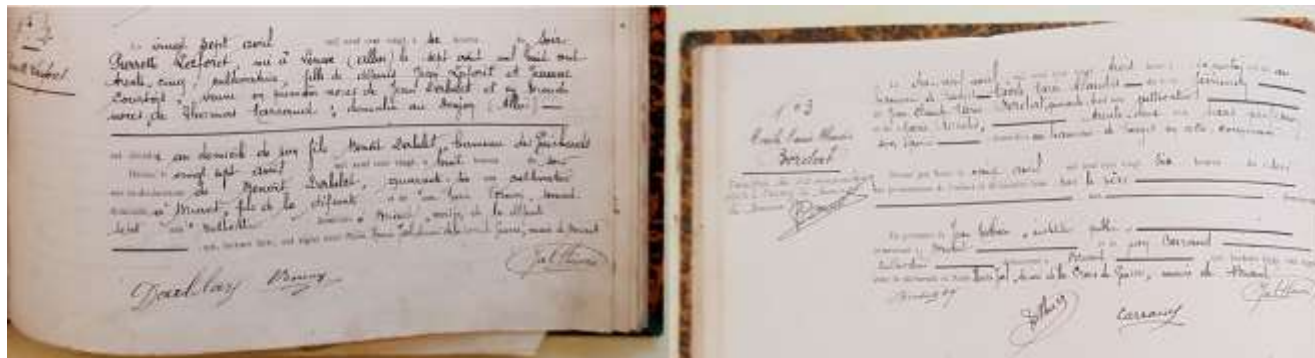


Mariages



Décès

Pas de naissance	Gilbert VAN BELLINGHEN et Laura JANIK le 29 mai 2021	Jean ROBIN le 4 mars 2021 à Paray-le-Monial
------------------	---	--



ETAT CIVIL 1921

Naissances (6)	Mariages (9)	Décès (9)
11 février : Henri Petit	5 avril : Laurent Guérin et Léonie Pegon	13 mars : Pierre Perret
19 février : Pierre Gustave Malet	23 avril : Claude Cucherat et Jeanne Provot	19 mars : Louise Ginet épouse Cartet
11 avril : Jean Philibert Vernay	26 avril : Joseph Bernard et Jeanne Dequeurce	11 avril : Jean-Claude Seguin mort pour la France le 25 septembre 1915
17 juillet : Marcel Therriaud	21 juin : Barthélémy Bassot et Marie Merle	9 mai : Jean Labrosse mort pour la France le 22 avril 1915
6 août : Simone Seguin	12 juillet : Frédéric Bailly et Jeanne Chargère	18 mai : Joséphine Monchamp veuve Champalle
19 septembre : Joanny Laroche	12 septembre : Jean-Marie Cucherat et Marie Cucherat	2 juin : Antoinette Praile épouse Jal
	16 octobre : Félix Charpin et Antoinette Pougarnaud	8 juin : Pierre Laroche
	15 novembre : Alexis Cartet et Claudia Lamotte	13 juin : Pierre Lespinasse
	26 novembre : Louis Girardon et Léonie Fougère	30 octobre : Joanny Laroche

ETAT CIVIL 1821

<i>Naissances (23)</i>	<i>Mariages (4)</i>	<i>Décès (21)</i>
<i>Février : Marie Dumontet, Françoise Auloge</i>	<i>10 janvier : François Durix et Marie Degueurce</i>	<i>Janvier : Baptiste Allamartine, François Boiron, Benoîte Rousset</i>
<i>Mars : Jean-Marie Vernay, Agathe Gilbert</i>	<i>14 février : Claude Bernichon et Françoise Fayard</i>	<i>Février : Benoîte Perret, Jeanne Pegon, Louis Gauthier</i>
<i>Avril : Claude Marillier</i>	<i>19 juin : Philibert Couturier et Marie Cannet</i>	<i>Mars : Jean Mammesier, Agathe Gilbert</i>
<i>Mai : Benoît Nevers</i>	<i>9 décembre : Jean Boiron et Marie Bachelet</i>	<i>Avril : Gabriel Peguet</i>
<i>Juin : Claudine Fayard</i>		<i>Mai : Pierre Bachelet, Claudine Botheron</i>
<i>Août : Marie Bordat, Louise Bajard, Claudine Lepinsasse, Jeanne Gondy</i>		<i>Juin : Jeanne Vernay</i>
<i>Septembre : André Feniet, François Paqueraud, Jean-Marie Ducray, Françoise Bordat, Clause Alix</i>		<i>Août : Louise Bajard</i>
<i>Octobre : Claudine Marie Petit</i>		<i>Septembre : Jean Bordat, Claudine Fayard, Charlotte Popelin, Charles Antoine Popelin</i>
<i>Novembre : Benoît Marie Durix</i>		<i>Novembre : Etienne Reverdy, Claude Alix</i>
<i>Décembre : Etienne Seguin, Antoinette Perrier, Pierre Ragnat, Jeanne Auloge</i>		<i>Décembre : Marie Dumontet, Pierre Ragnat</i>



BLOC-NOTES

MAIRIE

Ouvert au public le mardi et le jeudi
de 14h à 18h

Téléphone : 03 85 25 83 58

Courriel : mairie.briant@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.mairie-briant.fr>

SAMU 15

Groupe médical Marcigny 03 85 25 16 72

GENDARMERIE 17 ou 112

Renseignements : 03 85 25 04 06

POMPIERS 18

Renseignements : 03 85 25 4915

SALLE COMMUNALE

Tarif de location 150€ la journée

230 € le weekend caution 200 €

Electricité en plus 0,22 € le Kwh

(pour les habitants de Briant 90 € et 120 €)

contenance 80 personnes maximum

Réservations:

Madeleine Jacquet : 06 59 47 21 62

Elyse Massard : 06 08 17 85 02

URGENCE EAU (SAUR)

Une fuite sur le réseau général ou une
coupure d'eau

Appelez la SAUR au 03 60 56 40 49

URGENCE ELECTRICITE EDF (ENEDIS)

Sécurité Dépannage (24h/24 et 7j/7)

Un câble électrique à terre, un poteau
électrique endommagé, une panne de
courant,...

Appelez Enedis au 09 72 67 50 71

DECHETTERIE

Saint-Julien de Jonzy

Heures d'ouverture : Lundi, mardi,
vendredi et samedi de 9h à 12h et de
13h30 à 17h

Site internet: <http://environnementsemur.e-monsite.com/>

AGENCE POSTALE

St-Christophe-en-Brionnais

Ouvert le mardi, mercredi, Jeudi,
vendredi de 9h à 12h15

samedi de 9h30 à 12h

Téléphone : 03 85 24 64 14

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SEMUR

Ouverte : Lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 8h à 12h et de 13h à
17h30. Le mercredi de 14h à 18h

Rue des Ebaulais à St-Christophe-en-
Brionnais

Téléphone : 03 85 25 86 47

Internet : <https://www.cc-semur-en-brionnais.fr/>

OFFICE DE TOURISME

Place des Halles 71110 Marcigny

Téléphone : 03 85 25 39 06

Courriel : ot.marcigny-semur@wanadoo.fr

Internet : <http://www.brionnais-tourisme.fr>

Antenne à St-Christophe

Mardi, mercredi et samedi matin

BIBLIOTHEQUES

St-Christophe : 03 85 25 97 87

Mercredi de 9h45 à 11h45

Samedi de 10h à 12h

Semur-en-Brionnais mercredi de 14h à
16h45 samedi de 10h30 à 17h

PLAN D'EAU

Aire de jeux – Pique-nique – Pêche

Carte de pêche à la journée

Adulte 7 € Enfant < 12 ans 2 €

Renseignements : Marie-Claude Marillier : 03
85 25 94 11

MARCHES

Marcigny : lundi

La Clayette : mardi

Charolles : mercredi

St-Christophe-en-Brionnais (marché
aux bestiaux) : mercredi

Paray-le-Monial : vendredi

St-Julien-de-Jonzy (BIO) : 3^{ème} vendredi
du mois

Charlieu : samedi

Semur-en-Brionnais (BIO) : 2^{ème} et 4^{ème}
dimanche du mois)

ADRESSAGE NORMALISE

Pourquoi changer les adresses ?

L'adresse permet à chaque citoyen d'être accessible et de bénéficier d'un ensemble de services qui se multiplient avec les évolutions technologiques. La localisation précise des habitants est une nécessité pour la revitalisation de l'espace rural et l'aide aux personnes à leur domicile.

- Eviter de retarder l'arrivée des secours lorsqu'ils doivent chercher votre habitation ayant une adresse imprécise
- Eviter que vos colis ne soient pas livrés pour raison d'adresse incomplète et améliorer la distribution du courrier
- Optimiser la collecte des ordures ménagères et l'intervention des services de réseaux d'eau et d'électricité en cas de panne
- Rendre éligibles votre habitation pour le déploiement de la fibre optique
- Apporter plus de précision dans les bases de données utilisées par les GPS
- Améliorer la connaissance du territoire pour les services de l'Etat (impôts, recensement)

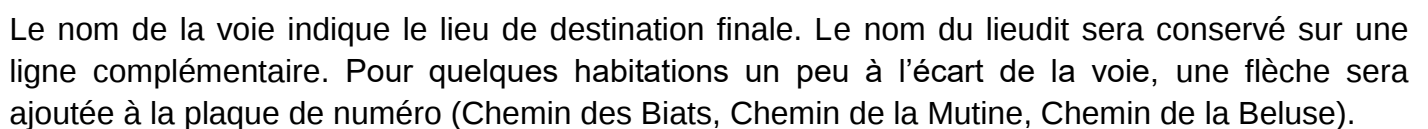
La qualité de l'adresse est essentielle

- Une adresse normalisée comprend un numéro et un nom de voie
- Les adresses actuelles indiquent uniquement un lieudit
- Le lieudit peut être conservé dans l'adresse
- Une adresse doit être unique, non ambiguë et localisable géographiquement

Mettre de l'ordre dans les fichiers

- Les fichiers de la **DGFIP** (Direction Générale des Finances Publiques)
- Les fichiers de l'**INSEE** (Institut national de la statistique et des études économiques)
- Les fichiers de l'**ARCEP** (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse)
- Les fichiers de la Poste (**PND** Pli non distribuable **NPAI** N'habite pas à l'adresse indiquée)
- Les fichiers du **SNA** (Service National des Archives)
- Les fichiers du **SDIS** (Service départemental d'incendie et de secours)
- Les fichiers de collectivités locales (**BAL** Bases d'adresses locales)

Toutes les données de ces fichiers seront regroupées dans une base d'adresses nationale (**BAN**)



Calendrier pour la commune de Briant

- 22 octobre 2020 : présentation d'un premier plan au conseil municipal
- 26 novembre 2020 : le conseil municipal décide de créer une commission municipale et de choisir le bureau d'études Adage. Cette commission est composée de Charles Vernay, Jean-Pierre Alloin, Elyse Massard, Madeleine Jacquet, Cédric Lamotte, Valérie Méhu et Daniel Jauffret.
- 16 mars 2021 : Réunion de coordination avec la commune de Sarry
- 14 avril 2021 : La commission municipale définit des noms de voies.
- 20 juillet 2021 : Le bureau d'études Adage livre un premier plan
- 3 août 2021 : Réunion avec le bureau Adage pour apporter nos modifications
- 31 août 2021 : le bureau d'études Adage fournit une deuxième version corrigée
- 7 septembre 2021 : le conseil municipal décide d'une réunion publique
- 23 octobre 2021 : Réunion publique à la salle communale
- 10 novembre 2021 : le bureau Adage nous soumet une troisième version
- 23 novembre 2021 : le conseil municipal valide le nom des voies
- Le bureau Adage réalise la numérotation métrique de chaque bâtiment, l'intégration à la BAN (base nationale), la diffusion aux organismes extérieurs et la liste des panneaux.
- Choix de la signalisation et certificats de domicile à tous les habitants

Une boîte à lettres normalisée

Pour profiter de tous les services de la Poste, une boîte aux lettres normalisée est indispensable (Norme NF D27.404 ou D27.405). Le facteur, grâce à une serrure spéciale, peut l'ouvrir pour y déposer un petit colis et aussi d'en prendre un qui sera affranchi sur le site en ligne sans avoir à se déplacer au bureau de poste.

Le nom doit figurer sur la boîte pour éviter toute erreur de distribution



Votre boîte aux lettres doit posséder des dimensions minimales bien précises : **26 cm x 26 cm x 34 cm**.

Quant à la fente d'introduction, ses dimensions doivent être de 23,5 cm x 2,4 cm.

La boîte aux lettres doit être située en limite de propriété, en bordure d'une voie ouverte à la circulation publique. Cette voie doit être dégagée et les véhicules doivent pouvoir faire demi-tour sans risque pour les riverains et les agents de la Poste.

Elle doit être positionnée à un niveau accessible aux véhicules automobiles.

Le positionnement recommandé est le suivant : le dessous de la boîte doit être compris dans une hauteur de 1 m à 1,5 m par rapport au sol. La boîte aux lettres peut être incorporée dans un pilier de portail d'entrée ou dans un mur de la clôture.

L'accès à la boîte doit pouvoir se faire directement de l'extérieur, sans difficulté et sans risque.

Il faut veiller à ne pas placer la boîte derrière un grillage et s'assurer qu'elle se situe hors de portée de votre chien et le garder attaché lors du passage du facteur.

ORGANISMES EXTERIEURS



Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté

Créé en 2008, ce groupement d'intérêt public (GIP) mutualise dans la région les moyens de développer le numérique.

Site : <https://www.ternum-bfc.fr/>

Délégué de Briant: Daniel Jauffret (suppléant: Bertrand Gaches)



SIEB (Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais)

La commune de Briant a adhéré au syndicat en 1965. Celui-ci s'étend sur 42 communes. L'exploitation du réseau est déléguée à la SAUR qui gère 10900 abonnés. L'entretien des 976 km de conduites, 6 puits, 28 réservoirs et 20 stations de pompage nécessite de gros investissements.

Site : <http://www.syndicat-des-eaux-du-brionnais.fr/>

Président: Pierre Mathieu, maire de Vareilles

Délégués de Briant: Charles Vernay,

Daniel Jauffret (suppléantes: Marie-Hélène Descos, Valérie Méhu)



SYDESL (Syndicat Départemental d'Electricité de Saône et Loire)

Divisé en 11 comités territoriaux dont celui du Brionnais qui comprend 55 communes, ce syndicat organise les travaux sur le réseau d'électricité, intervient sur les éclairages publics et contribue à l'amélioration des performances énergétiques.

Site : <https://sydesl.fr/>

Président: Lucien Verchère, 1^{er} adjoint à Vareilles

Délégués de Briant: Daniel Jauffret, Cédric Lamotte (suppléante: Elyse Massard)



OT (Office de Tourisme) de MARCIGNY et SEMUR-EN-BRIONNAIS

Un bureau principal ouvert du lundi au samedi à Marcigny et 3 annexes à Iguerande, Saint-Christophe-en-Brionnais et Semur-en-Brionnais.

Tél : 03 85 25 39 06

Site : <http://www.brionnais-tourisme.fr/>

Délégué : Bertrand Gaches (suppléante: Elyse Massard)





SIVOS RPI de St-Christophe

Regroupement scolaire sur 6 communes :
Briant, Oyé, Saint-Christophe, Saint-Didier,
Sarry et Varenne l'Arconce

Site : <https://rpidubrionnais.toutemonecole.fr/>
Délégués de Briant: Cédric Lamotte, Elyse Massard
(suppléantes: Valérie Méhu, Marie-Hélène Descos)



SPANC du Brionnais (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Actuellement, 45 communes sont adhérentes
dans 3 Communautés de communes (Marcigny,
Semur en **Brionnais** et la Clayette/Chaufailles).
Voir détails page 38

Présidente : Isabelle Lagoutte
Délégué de Briant: Charles Vernay (suppléant: Cédric
Lamotte)



SMAAA (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et ses Affluents)

Le syndicat a pour but d'améliorer la qualité de
l'eau en restaurant les milieux aquatiques, en
aménageant les seuils et en luttant contre les
espèces invasives.

Site : <http://www.riviere-arconce.fr/>
Délégués de Briant: Charles Vernay (suppléant:
Jean-Pierre Alloin)



ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat)

Cette agence anime une OPAH (Opération
programmée) qui mesure la qualité de l'habitat
sur les 2 cantons de Semur-en-B. et Marcigny et
propose des aides aux travaux identifiés.

Délégués de Briant: Charles Vernay (suppléant:
Cédric Lamotte)



CNAS (Comité National d'Action Sociale) Ce comité national propose des aides au personnel des collectivités territoriales.

Déléguée de Briant : Valérie Méhu



CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) Cette structure gère les actions sociales de la commune.

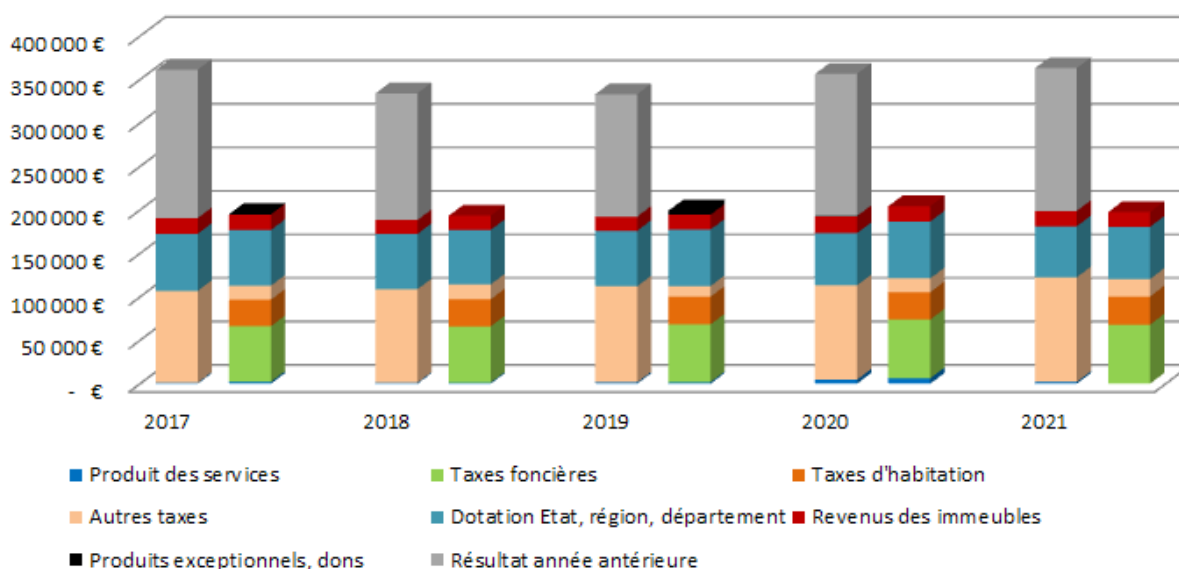
Président : Charles Vernay,
Elus: Marie-Hélène Descos, Valérie Méhu, Madeleine
Jacquet, Elyse Massard
Habitants: Danielle Cartet, Marie-Jo Basset, René
Bordat, Laurent Dussauge

LE BUDGET 2021

Cette année, les graphiques accompagnés de commentaires ont remplacé les tableaux de chiffres et les camemberts. Le budget est composé de 2 sections. Pour chaque année, une colonne représente le budget prévisionnel et la seconde les opérations réalisées.

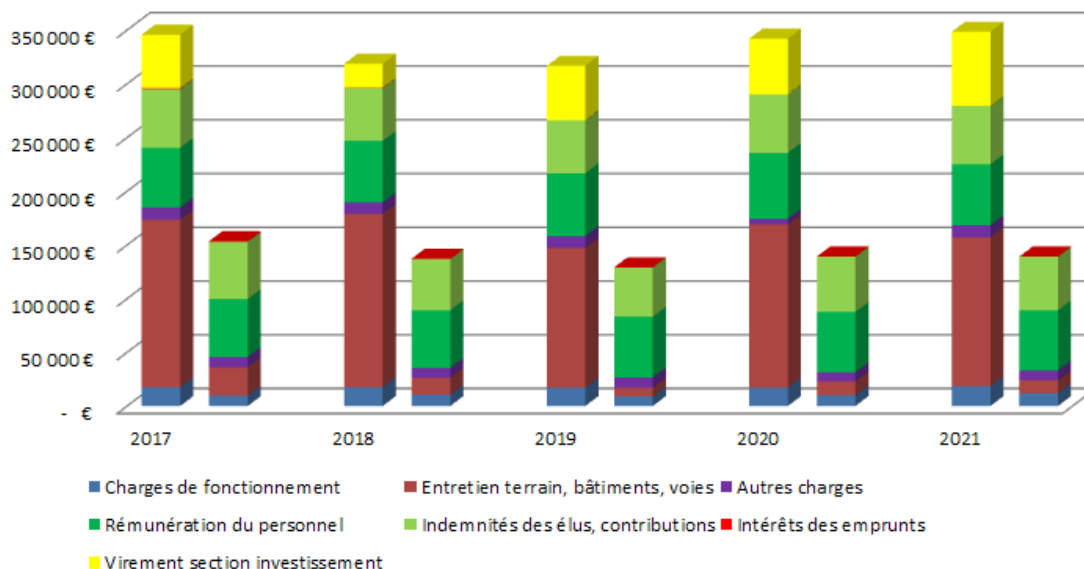
Le fonctionnement comprend toutes les recettes et les charges qui reviennent chaque année.

Recettes de fonctionnement



La suppression de la taxe d'habitation (en orange) est compensée par une part de la taxe foncière qui revenait au département. Cela ne change rien pour le contribuable. La partie grise non dépensée d'une année sur l'autre constitue le fond de roulement.

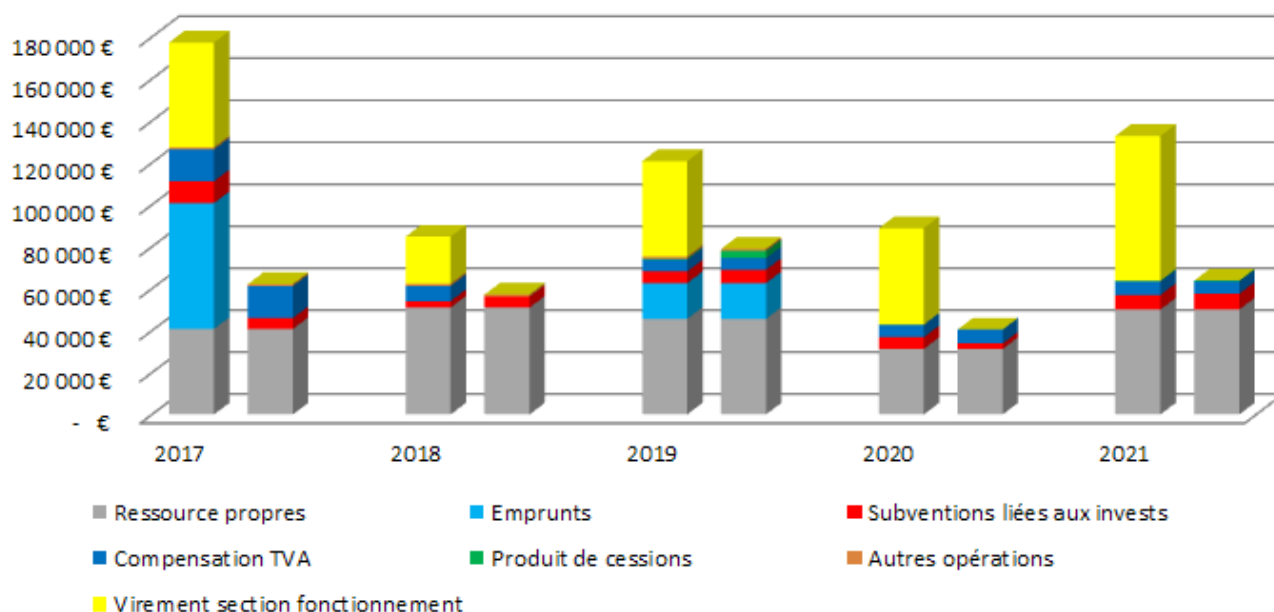
Charges de fonctionnement



Lors du budget primitif, une partie importante du budget est placée sur le chapitre entretien des bâtiments et voirie (en brun) car le budget doit être équilibré entre les charges et les recettes. Une partie est transférée dans la section investissement (en jaune). Les variations sont faibles d'une année à l'autre.

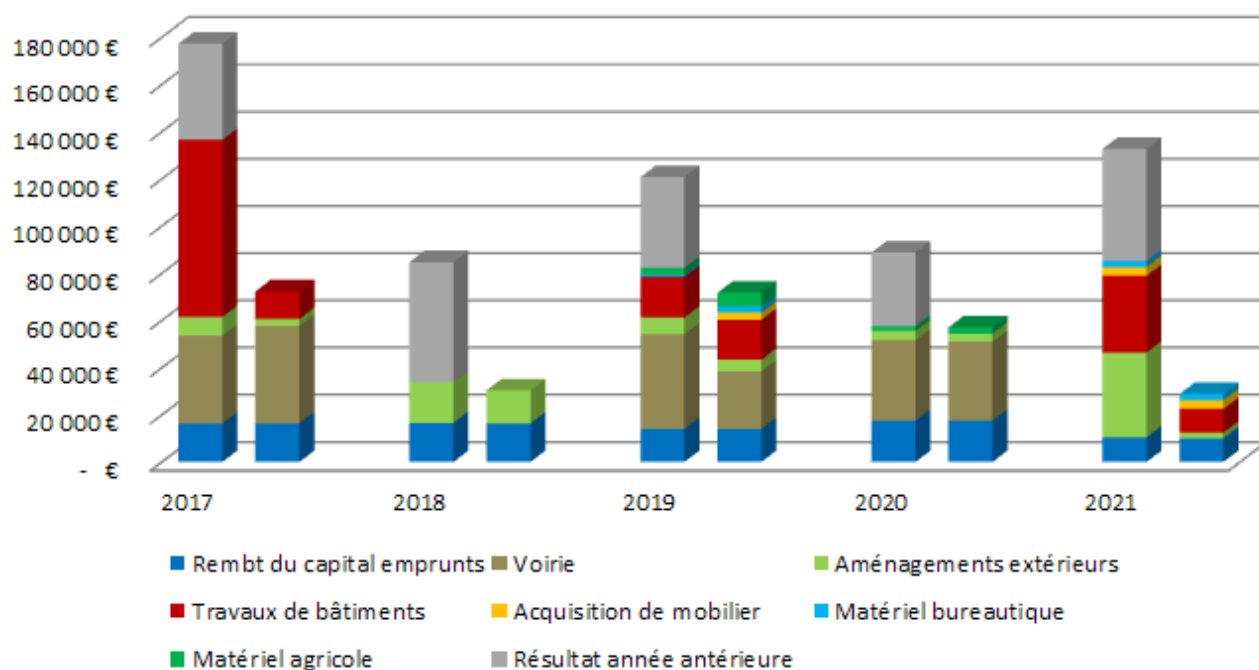
La section investissement permet d'effectuer des travaux ou des achats. Une part des ressources proviennent de la section fonctionnement (en jaune), des emprunts (en bleu) et des subventions (en rouge)

Ressources investissements



Les circonstances ne permettent pas toujours de réaliser les objectifs et certains travaux sont reportés sur l'année suivante.

Dépenses investissements



INVESTISSEMENTS REALISES



- ❖ Un défibrillateur sous le préau
- ❖ Un four à la salle communale
- ❖ Un photocopieur pour le secrétariat
- ❖ Une débroussailleuse à batterie
- ❖ La passerelle de la bonde (début des travaux)
- ❖ Croix de la Beluse (financé par un don)



PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.



PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

Vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de votre domicile (enseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences par tweet, ou sur votre mur Facebook.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » organisées tout au long de l'année, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie : des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.



SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...).



Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre choix (conformément à la Charte d'accueil de la police et de la gendarmerie nationale). Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr).

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés. Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage ou une tentative est essentiel.

Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi de favoriser l'identification des auteurs de délits. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes, formés en police technique et scientifique, qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.



**VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17 OU LE 112**

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705
OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08
TÉLÉPHONES PORTABLES MOBILE :
SFR : 10 23
ORANGE : 0 800 100 740
BOUYGUES TELECOM : 0 800 29 10 00
FREE MOBILE : 32 44 ou 0 899 960 702

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**

GENDARMERIE NATIONALE
 1 rue du Pont des Beurres
 71110 MARCIGNY

03-85-25-04-06

www.interieur.gouv.fr





**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**






LE SITE DE LA COMMUNE

Le site officiel de la commune www.briant-mairie.fr a fait peau neuve. Notre hébergeur ternum-bfc de la région Bourgogne-Franche-Comté a adapté le logiciel aux nouvelles règles d'accessibilité et de confidentialité. L'affichage se modifie selon la taille des écrans et le type d'appareil allant du smartphone à l'ordinateur en passant par la tablette.



Suite à la démission d'Emmanuelle Deal du Conseil municipal pour des raisons personnelles de surcharge de travail, sont nommées Madeleine Jacquet comme référent défense, Marie-Hélène Descos suppléante au SIVOS RPI de St-Christophe et Elyse Massard suppléante à la commission communication de la communauté de communes de Semur.

LES ARTISANS DE BRIANT

	AUBERGE DE BRIANT Filipe PEREIRA Maître Restaurateur de France Guide Michelin 2 fourchettes Restaurant gastronomique avec vue panoramique Cuisine de produits régionaux revisitée Site : https://aubergedebriant.com Courriel : contact@aubergedebriant.com Réservations Tél : 03 85 25 98 69 Fermé le mardi et mercredi
 	Les Champignons du Brionnais Nos champignons (Pleurotes, Pholiotas...) poussent dans les conditions naturelles d'un ancien chai du 16^{ème} siècle. Récoltés à la main, ils sont vendus juste après la cueillette en direct et en circuit court, exclusivement dans un rayon local de 50 km autour de la ferme (restaurants, marchés, en drive à la ferme). Tél: 06 19 98 14 28 contact@leschampignonsdubrionnais.fr
 	L'escargot brionnais Elevage en plein air d'escargots « gros gris » qui peut se visiter en juillet et août sur rendez-vous. La transformation des produits est réalisée à la ferme avec des ingrédients de qualité. site : http://lescargotbrionnais.free.fr Tél : 06 87 86 19 91 Courriel : corine.rubod@gmail.com
 GAEC MARILLIER Vente directe de viande www.gaec-marillier.fr Mob 06 87 07 63 55	COUVERTURE CHARPENTE ZINGUERIE Barbin SARL Tous travaux de couverture, en neuf et rénovation et zinguerie. Spécialiste en travaux de charpentes, sur-mesure en bois, traditionnelles ou chevillées à l'ancienne. Création ou rénovation d'avants toits ou auvents. Tél : 06 86 64 31 65 Site : https://barbin-sarl.fr/
Plâtrerie JALABERT Plâtrerie, peinture, isolation Tél : 03 85 25 80 10  	FERRONNERIE RAMPE PORTAIL Jacques PEGON Fabrication, pose, restauration Escalier, garde-corps, rampe Mobilier de jardin, pergola, marquise, grille, portail, serrures Tél : 06 47 58 59 88 Courriel : jacques.pegon0598@orange.fr
 Réalise tous vos petits travaux (bricolage intérieur, extérieur, jardin, prestations diverses...) MARILLIER Dominique 7110 BRIANT 06 87 07 63 60 marillierdestardy@gmail.com SIREN : 349493072  Chèque "emploi service" accepté	BOULANGERIE VIENNOISERIE Pascale ALLOIN Le mercredi au marché de Charolles Tél : 03 85 25 83 09 

ARTS A BRIANT



Cours de peinture

Nadia DALZIEL
Le bourg
71110 BRIANT
Niaco27@gmail.com

art-mano thérapie, peinture avec les mains



Atelier Digitalis

à Frontigny
71110 Briant

Tél : 03 85 25 87 29

Courriel :
atelier.digitalis@orange.fr

Site: artmanotherapie.blogspot.fr

Nouveau site :
www.artconscience.e-monsite.com

Ecrire en atelier Fragments autobiographiques, prose poétique, microfictions

Marie-Do HAAS mariedohaas@hotmail.com
Tél : 06 83 10 64 17



Bernard GEOFFROY Vielle
Laurent GEOFFROY
Musicien, accordéoniste et
compositeur
<https://diatolaurentgeoffroy.com/diatolaurentgeoffroy>



Jack Bon
Guitare rock, blues
jackbon49@gmail.com



Albert Tovi

Pianiste, compositeur
Tél : 06 86 76 19 05
<http://www.alberttovi.fr>



en entendant une musique sublime
ont à vraiment le sentiment
qu'un autre monde existe.

QUAND TU ME DIS QUE TU A PEUR
MOI JE SUIS LA ET JE T'OFFRE
LA CHALEUR DE MON CŒUR
VIENS DANS MES BRAS.
CAR ENSEMBLE ON EST FORT
ON VA Y ARRIVER
LE SOLEIL VA SE LEVER
LE MONDE VA CHANGER
JE TE LE PROMETS.

Archangelou vient jouer chez vous
après-midi musicale
éveil de consciences.
YVETTE piano BERNARD contrebasse
RODOLPHE chant - guitare
06 33 41 49 97 / 06 85 95 03 02

Musique en Charolais-Brionnais



Musique en Charolais-Brionnais est un festival annuel de musique de chambre fondé en 2005 par la pianiste franco-brésilienne Juliana Steinbach. Il a lieu chaque été, la première semaine d'août et propose des concerts dans nos belles églises romanes ainsi que des promenades/conférences découverte de notre patrimoine.

Depuis l'été dernier le festival fait étape à Briant.

Nous attendons impatiemment le programme 2022 pour connaître les merveilleux artistes que nous accueillerons dans notre beau chœur roman.

LES LOCATIONS DE VACANCES



Le Marrognier – Briant
8 pers 2 épis Tél 06 47 26 35 35



La Noirie – Briant 8 pers. 3 épis
Gîtes de France



Les 2 tilleuls – Briant 6 pers. 4 épis
Gîtes de France



Les Vieilles Pierres – Briant
6 pers 2 épis Tél 06 47 26 35 35



www.chateau-de-la-chaix.com
St-Christophe-en-Brionnais
4 pers Tél : 06 09 27 98 36



Domaine du Noyer 30 pers.
St-Christophe-en-Brionnais
www.domainedenoyer.fr
Tél : 03 85 25 10 10



Château d'Oyé – Oyé 8 pers.
Abritel P613190



La Chaumière – Varenne-l'Arconce
13 pers. 3 épis Tél 06 43 48 10 49 Gîtes
de France



Demoiselles des Circauds - Oyé
15 pers. 2 épis Gîtes de France



La Mutine
Briant - 10 pers. Abritel P1701358



La Grange de Marraïne - Varenne-
l'Arconce 22 pers 4 épis
www.grangedemarraïne.com



Le Fenil de Joanny - Varenne-
l'Arconce 15 pers 4 épis
www.grangedemarraïne.com



Le chalet – Ste-Foy 28 pers.
www.lechalet-saintefoy.fr



Le Mur - Oyé 10 pers. 3 épis
Abritel P1974454



Chaugy Manoir XIX° la Vicomte
St-Didier-en-Brionnais
15 pers. Abritel P6523402a



Sernier – St-Christophe-en-Br.
6 pers 3 épis Gîtes de France



Orval – Oyé 7 pers Abritel P2020390a

Site des Gîtes de France : <https://www.gites-de-france.com/fr> Tél réservation : 03 85 29 55 60

Site Abritel : <https://www.abritel.fr/>

Club la Petite Suisse

Après une longue interruption due à la pandémie, notre club a repris ses rencontres mensuelles le premier mardi de juillet 2021. Malgré la situation nous étions une bonne trentaine (sur 35 adhérents), l'incertitude sanitaire n'a pas arrêté l'envie de nos adhérents de se retrouver.

A part nos mardis habituels, nous avons eu peu d'activités, pas de voyage, pas de participation à la marche, pas de loto ni de concours de cartes.

Angélique, Philippe et leur équipe, de l'Auberge de Briant nous ont, comme d'habitude, régales au cours des 2 repas que nous avons pu organiser.

Nous nous sommes retrouvés pour notre repas d'automne le 21 octobre :



Autre rendez-vous bien sympathique, le repas de Noël le 9 décembre, pendant lequel nous avons fêté les anniversaires de 2020 et de 2021.



Voici les projets pour 2022, conditionnés bien sûr par la situation sanitaire du moment :

- assemblée générale le 1^{er} février
- loto le 20 février
- repas de printemps le 12 mai
- aide à la marche de Briant le 26 juin
- voyage fin juin
- repas de Noël le 8 décembre

Nous adressons un grand merci à toutes les personnes qui nous soutiennent par leur disponibilité, leurs gâteaux, leurs dons.

**Nous invitons
les retraités de Briant et des environs
à se joindre à notre club.**

**Meilleurs vœux 2022
à tous**

VERGERS CONSERVATOIRES DU BRIONNAIS



**Vergers
Conservatoires
du Brionnais**



Après un mois de janvier froid et sec, le début de l'année 2021 a été assez doux et la végétation a démarré un peu trop vite. C'est sans compter une météo capricieuse avec de forts coups de vent et une gelée tardive qui n'ont pas permis d'avoir une bonne récolte de pommes.

Il reste par endroit quelques ronces qui résistent, il faudrait éviter de les couper pour qu'elles repoussent de plus belle, mais les arracher est un travail fastidieux. L'idée a germé de planter des patates au milieu des ronces pour que les sangliers de passage fassent le travail.

Quelques greffes ont réussi cette année et nous avons pour la première fois vendus ces arbres greffés aux adhérents. Nous n'avons pas pu fournir toutes les demandes et ferons plus de greffes en 2022.

Le pomologue Gilles Liège nous a donné de bons conseils pour apprendre à mieux identifier nos pommes



Les 23 et 24 octobre, Gérard Ducerf a accompagné des petits groupes pour découvrir les champignons de notre région, comestibles ou à usage unique. Soyez prudent avant de consommer votre récolte que vous devez identifier avec certitude.

Vous pouvez rejoindre l'association pour partager vos connaissances sur les greffes de fruitiers ou aider à l'entretien du verger. Nous remercions tous les bénévoles qui prennent de leur temps pour participer aux travaux du verger.

L'adhésion est de 10€ par personne et 15€ pour un couple.

Président : Gérard Ducerf

Trésorière : Rachel Durand au 06 02 28 94 12

Secrétaire : Daniel Jauffret au 06 75 37 74 96

ASSOCIATION TOURISME ET LOISIRS



Les activités associatives ont été fortement impactées par la pandémie de la Covid-19.

Le spectacle de Noël n'a pas eu lieu, mais les bénévoles de l'association ont tout de même installé la décoration dans le bourg

L'assemblée générale a pu se tenir le 20 février en comité restreint. Le bureau a été reconduit.

Les consignes de la préfecture interdisant les réunions de plus de 10 personnes, le repas de l'association du 27 février a été annulé.



Pour le safari truite au plan d'eau du 27 mars, les truites commandées ont été mises à l'eau. Bien que la pêche soit autorisée et que cette manifestation se passe en plein air, il était difficile de faire respecter les mesures barrières pendant les pauses autour de la buvette. Donc pas de buvette, pas de safari ! Les pêcheurs ont pu prendre les truites avec la carte à la journée.



La troisième vague de la Covid-19 est encore à un niveau élevé le 8 mai et le maintien du bal traditionnel n'est pas possible.

Il en est de même pour la marche de la Saint-Jean prévue le 27 juin. Malgré la fin du confinement le 20 juin, les consignes sanitaires auraient été difficilement respectées pendant les ravitaillements. Les randonneurs étant en manque d'activités, nous avons craint une affluence importante de marcheurs et avons considéré ne pas être assez de bénévoles pour organiser et contrôler la situation



Avec les beaux jours, le pique-nique du 29 août s'est tenu en plein air au plan d'eau dans une ambiance conviviale

Avec la reprise d'une quatrième vague du virus, le bal traditionnel prévu le 25 septembre a été annulé.

La projection de photos anciennes déjà reportée au 23 octobre est à nouveau reportée au 29 janvier 2022 sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Les bénévoles de l'association ont participé activement à la vidange du plan d'eau le 20 novembre (voir photos page 40) et ont installé la décoration du bourg. Samedi 18 décembre, le spectacle de Noël préparé depuis plus d'un an a eu lieu.



Un calendrier des activités est établi sans garantie pour l'année 2022

- Assemblée générale : 3 février 2022
- Repas de l'association : 26 février 2022
- Safari truites : 26 mars 2022
- Projection de photos anciennes : 2 avril 2022
- Saison de pêche : du 27 mars au 2 octobre 2022
- Bal trad : 7 mai 2022
- Marche de la Saint-Jean : 26 juin 2022
- Pique-nique : 28 août 2022
- Bal trad : 24 septembre 2022
- Décoration du bourg : 3 ou 10 décembre 2022
- Arbre de Noël : 17 décembre 2022

POSTE A POURVOIR

Recherchons pour remplacer un président et un vice-président. Contrat sur 3 ans, pas de période d'essai. Entrée en fonction à partir du 3 février. Non rémunéré (Hélas).....

Compétences requises :

Disponibilité, une bonne dose d'humour, laisser son égo au vestiaire, un bon sens pratique, de l'écoute, et surtout de l'organisation !!!

L'Assemblée générale de l'association aura lieu le 3 février 2022. Chacun des habitants est invité à participer à cette assemblée ainsi qu'aux réunions bimestrielles qui ont lieu en général le premier mardi de chaque mois pair (février, avril, juin, octobre et décembre)

Toute aide bénévole est bienvenue

SOCIETE DE CHASSE DE BRIANT



La société est composée de 15 sociétaires dont 2 jeunes chasseurs.

- ❖ La société possède 2 gardes assermentés pour le piégeage, Yves BARBIN et Robert CHATEAU, pour tout problème de nuisibles n'hésitez pas à les contacter
- ❖ Le banquet des propriétaires aura lieu **le SAMEDI 5 MARS à 12h** à la salle de BRIANT. Chaque propriétaire donnant le droit de chasse à la société est gracieusement invité. Pour les réservations prendre contact soit chez ROY Cédric : 06.74.98.05.46 ou BARBIN Alexandre : 06.83.05.31.58 au plus tard le **26 Février 2022**.



ROY Cédric, Président
BARBIN Alexandre, Vice-Président

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



8 mai 2021

Pour le 8 mai, seul le maire entouré des adjoints ont déposé la gerbe devant le monument aux morts

Le 11 novembre, les consignes sanitaires s'étant légèrement assouplies, un petit nombre de citoyens a pu participer à cette commémoration .



11 novembre 2021

ENTRAIDE BRIONNAISE

L'entraide brionnaise roule pour vous ...

L'association "Brionnaise d'entraide" dont le siège est à Semur en Brionnais a été créée en février 1992 a pour but, de proposer un moyen de transport pour ses adhérents (jeunes ou seniors), et ce dans un rayon de 80 km, rendez-vous chez le médecin, visite à l'hôpital ou à la famille, navette TGV, entretien d'embauche et même faire ses courses.

Elle compte à ce jour 23 communes, 228 adhérents et 217 chauffeurs

A Briant, il y a 6 adhérents et 2 chauffeurs qui ont parcouru plus de 240 km cette année



Coût de la carte 5€ à l'année + **0,42€ du km à régler directement au chauffeur**

La carte d'adhésion est proposée au secrétariat de la mairie. Pour toutes interrogations ou renseignements, veuillez contacter:

Votre responsable de la commune :
Daniel Jauffret au 06.75.37.74.96
ou le président de l'association:
Gérard Lorton au 06.79.58.78.07

Liste des Chauffeurs de Briant qui peuvent être sollicités:

- Marie-Jo Jauffret au 06 65 72 13 77
- Daniel Jauffret au 06 75 37 74 96

le Magasin
des
Possibles
ÉPICERIE | Local - Vrac
CAFÉ | Associatif



A SEMUR-EN-BRIONNAIS

Du mardi au vendredi de 15h à 19h et le jeudi et le samedi de 9h à 12h

Téléphone : 03 85 81 99 27 Courriel : lemagasindespossibles@posteo.net

Ar2s : Association Réseau-Territoire de Soutien en Santé du Pays Charolais Brionnais

L'association a pour objet de mettre tous les moyens en œuvre afin d'apporter un soutien à toutes les actions concourant à l'amélioration de la santé de la population du territoire, y compris en réalisant elle-même des actions en ce sens, et en cherchant à travailler en synergie et en complémentarité avec les partenaires identifiés comme tels, et notamment la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA 71)

NOS ACTIONS

- ❖ Groupe de parole pour les femmes en fin de traitement d'un cancer féminin
- ❖ Participation aux Semaines d'Information sur la Santé Mentale
- ❖ Organisation de conférences
- ❖ Stand d'information sur la santé
- ❖ Sensibilisation des élèves de 4^{ème} sur les cancers à papillomavirus humains
- ❖ Développement du Programme «Interception» sur le Charolais Brionnais : programme de dépistage des personnes à haut risque de cancer
- ❖ Annuaire professionnels et cartographie interactive des services : transports, établissements sanitaires, médico-sociaux...
- ❖ Partenaires sur d'autres projets locaux : Bouffée d'air et Evasion pour les aidants, sport en EHPAD avec le FCGueugnon
- ❖ Formation analyse de la pratique professionnelle : aide à domicile par exemple
- ❖ Point relais documentaire IREPS



Boulevard des Charmes
71600 PARAY-LE-MONIAL
Ouvert du lundi au vendredi 8h30 – 12h30 et
13h30 – 17h00
Téléphone: 03 85 24 32 64 / 06 30 6259 12
Mail: territoire@ar2s-pcb.fr
Site: www.reseau-du-pays-charolais.com

ABISE Association brionnaise initiatives solidarité entraide

VISITES

lundi de 8 h 30 à 12 h
mardi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h
mercredi de 13 h 30 à 16 h
jeudi de 8 h 30 à 12 h
vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h

PERMANENCES

Rencontrer notre conseillère pour
des aides administratives et Point
Relais caf :
Le mardi, mercredi
de 9 h à 12 h 30
Et sur rendez-vous
♦ Mission locale du Charolais
sur rdv le 1er vendredi du mois
♦ Service social départemental
sur rdv le 2ème mardi du mois

CONTACT

Tél : 03 85 25 27 54
Association ABISE
Les Pions
71110 - Semur-en-Brionnais
abise.brionnais@orange.fr

Ecoutez Radio Cactus sur 92.2 FM ou
sur le site www.radio-cactus.com

Président Robert Chafraix

Téléphone : 03 85 25 18 77

Courriel : contact@radio-cactus.com





L'ADMR, un réseau associatif

pour tous, toute la vie, partout

au service de tous depuis **1945**

Au 1^{er} octobre 2021, un avenant de la Branche de l'aide à domicile est applicable pour réviser la classification des emplois et le système de rémunération des salariés des services associatifs d'aide à domicile.

Cette revalorisation des emplois permet une augmentation salariale historique dans la Branche de l'aide à domicile associative, de 125 € par mois en moyenne.

Elle vise à rendre plus attractif les métiers de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile et constitue une reconnaissance de l'engagement des salariés de l'aide à domicile.

Notre association doit appliquer cette disposition légale qui aura un impact sur le coût de nos prestations.

La mission de l'ADMR s'appuie sur des valeurs fortes :

- ❖ **Proximité** : Nous sommes au plus près des besoins des personnes.
- ❖ **Respect** : Un service en adéquation avec le choix de vie du bénéficiaire.
- ❖ **Solidarité** : Un lien social indispensable entre le bénéficiaire, les bénévoles, les salariés.
- ❖ **Réciprocité** : Les interventions sont basées sur l'échange.
- ❖ **Universalité** : Les services s'adressent à tous, à tout âge de la vie.

Micro-crèche "Les P'tits Cœurs du Brionnais"

Après 2 ans de fonctionnement (ouverture en juin 2019), la micro-crèche atteint son rythme.

Le nombre d'enfants gardés sur les 9 premiers mois de l'année 2021 s'élève ainsi : janvier : 13 - février : 13 - mars : 19 - avril : 18 - mai : 17 - juin : 16 - juillet : 21 - août : 19 - septembre : 15.

Bien entendu, il s'agit du total des enfants accueillis chaque mois, car la structure ne peut pas recevoir plus de 10 enfants ensemble.

La création de la micro-crèche était donc une nécessité.

**Pour l'ADMR, toute personne doit pouvoir bien vivre chez elle,
de la naissance à la fin de vie.**

Association locale ADMR

88 Grande Allée de Tenay 71800 Saint Christophe en Brionnais

Tél : 03 85 25 92 02

Courriel : info.st-christophe-en-brionnais@fede71.admr.org

Agathe Breton est à votre disposition :

lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9 à 12 h,
vendredi de 14 h à 17h

La micro-crèche

7 Route de Marcigny 71800 Saint Christophe en Brionnais

Tél : 09 72 99 24 85

Courriel : micro-creche-stchristophe@fede71.admr.org

CCAS - 22 décembre 2021

Dans les coulisses de la
préparation des colis de Noël...



Cette année, chaque personne ou couple de plus de 80 ans a reçu un colis de Noël composé exclusivement de produits locaux :

- une verrine d'escargots à la crème et aux champignons,
- une terrine de poulet,
- une bouteille de « poterne »,
- un sachet de sablés.

En supplément pour les couples :

- deux bouteilles de soupe,
- un second sachet de sablés.

Des colis de Noël ont été spécialement conçus pour les personnes résidant en EHPAD, à base de produits sucrés (caramels mous, pain d'épice, truffes au chocolat et sablés).



Petite pause brioche de Noël, cookies, jus de
fruit et café !



Dernières livraisons des producteurs les lundi 20/12 à 18h et mardi 21/12 à 12h à St Julien...pour une confection des colis le 22/12 : timing parfait !

Un immense merci à Corine Rubod (l'Escargot Brionnais) de Briant, Pierre Mordant (Terre Happy) et Pénélope (GAEC des Sources) de Saint Bonnet de Cray, pour leur disponibilité et leur collaboration,

Filipe et Angélique de l'Auberge de Briant, qui ont su nous accompagner et proposer des produits réalisés spécifiquement pour ces colis de Noël,

Malgré le « rush » de fin d'année et un temps compté, tous ont répondu présents !

Et un grand grand merci à « celle qui se reconnaîtra » (😊), pour la réalisation des sacs cadeaux réutilisables !

BRIONNAIS DECOUVERTES, Tourisme & Loisirs, Sport & Culture

ANIMATION JEUNESSE, le spécialiste des activités ADOS de l'association

Secteur réservé aux jeunes de 11 à 17ans, il est ouvert durant les vacances scolaires ainsi que les mercredis après-midi et vendredis soirs (sur programme d'activités) en périodes scolaires.

Il y en a pour tous les goûts : sorties karting, accrobranche, aquatiques, culturelles et aussi activités manuelles, sport, soirées, mini-camp, parc d'attractions...

PROJET 2022 : aménagement de la nouvelle salle ados, avec réflexion et réalisations des jeunes pour la « déco » (graff, nom du local...), l'utilisation, l'organisation (nouvelle console, baby-foot, canapés,...)





CONTACT : Sandra JACQUET, coordinatrice petite enfance, enfance, jeunesse et directrice
Accueil de Loisirs Ados / 11 rue Freyssinet 71110 Marcigny
antenne.animation@wanadoo.fr / 06 48 52 95 63 ou
03 85 25 28 59

Le secteur des **LOISIRS SPORTIFS ET CREATIFS** propose, depuis septembre 2021, deux nouveautés aux adultes et adolescents : un atelier « balade photographique », mêlant sortie pédestre et photos,



pour partager une même passion, et ouverture d'un « Espace Forme UFO3S » le samedi matin, où après établissement d'un bilan, on peut suivre un programme sportif adapté, en utilisant divers matériels (banc de



musculature, rameur, tapis de marche, vélos elliptiques et d'appartement...).

Ces nouvelles activités complètent les sections traditionnelles : « diététique, sport, santé », gymnastique d'entretien, step, randonnée pédestre, vannerie.

Plusieurs activités sportives sont également proposées aux enfants, à partir de 4 ans : Eveil sportif, Ludi'Gym, Multi-sports, roller et VTT.

Le **CENTRE VTT**, avec ses 500 km de circuits balisés, permet, selon la difficulté choisie, soit la balade familiale soit l'entraînement sportif. De la simple location de vélos (VTT, Vélos à Assistance Electrique, VTC, remorques) ou rollers jusqu'à l'organisation d'une journée, d'un week-end ou d'une semaine touristique, BRIONNAIS DECOUVERTES mêle sports de plein air et visites pour découvrir le territoire.

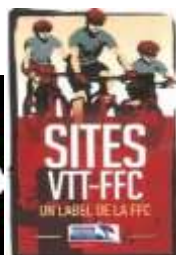
Pendant les vacances, différentes activités de "détente en familles " sont également proposées, pour une pratique intergénérationnelle.

Enfin référencé « **POINT D'AIDE A LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE** » BRIONNAIS DECOUVERTES répond à toutes demandes d'information ou conseil concernant la vie d'une association (formalités de création, rédaction de statuts, fonctionnement, etc.).

CONTACT : 03 85 25 34 52 Adresse : esplanade Quentin Ormezzano 71110 MARCIGNY
Courriel : briodec-secretariat@orange.fr

L'organisation de l'ensemble de ces activités respecte, bien-sûr, les règles sanitaires en vigueur, et peut donc évoluer pour s'adapter aux éventuels changements.

site **www.brionnais-decouvertes.com**



BALADES VERTES



Les circuits de balades vertes S09 et S10 qui traversent la commune de Briant sont balisés et entretenus régulièrement. Le balisage jaune et vert permet de suivre son chemin sans se perdre.

Circuit S9 : le tour des hameaux

Ce chemin prend son départ derrière la mairie, traverse les hameaux de la Beluse, les Gonneaux, la Mutine, Rouy, Marnant et Frontigny.

Distance : 11 km
Dénivelée : 207 m
Difficulté : moyenne

Circuit S10 : par Mont et par Vaux

Ce chemin part aussi de la mairie et passant derrière l'église, descend rejoindre la Belaine. Traversant le Mont et puis Vaux, il monte au point culminant de la commune et passe proche de la table d'orientation (538m). Il redescend par la Beluse et rejoint le bourg.

Distance : 8,5 km
Dénivelée : 228 m
Difficulté : moyenne

Le vignoble Brionnais à travers son histoire

(extrait)

Avec l'aimable autorisation de l'auteur, Daniel Margottat

Le Brionnais ...

Au lecteur qui ne serait pas « de d'là ».

Un dicton lyonnais admet que « *Tout le monde peuvent pas être de Lyon, il en faut ben d'un peu partout* ». Les étrangers, en Brionnais, ce sont ceux qui ne sont pas « de d'là ». Si c'est votre cas, il est peut-être nécessaire de vous présenter les lieux.

Le quart sud-ouest du département de Saône et Loire correspond approximativement à ce qu'était jadis le Comté de Charolais (les Ducs de Bourgogne étaient comtes de Charolais). La partie sud du comté, appuyée au Moyen-Âge à la tutelle de la puissante maison de Semur, constitue le Brionnais... « *La dénomination actuelle de Brionnais dérive de brianensis, forme ancienne de Briennensis. Le pagus brianensis est le territoire de Briant, chef-lieu fondé par une tribu gauloise des Brigantes qui, au sens propre, désigne les Habitants des hauteurs...* » ...

Le triomphe de la « vache blanche » a scellé l'identité de cette petite région depuis le dix-neuvième siècle, occultant ses autres réussites. Tout amateur de vins, expert de la vigne en France, connaît le vignoble de Saint Pourçain, la Côte Roannaise, les Côtes du Forez, le Beaujolais et le Mâconnais. Sait-il que juste au-dessus et au milieu de cet arc de cercle existait (et existe) un vignoble de qualité en Brionnais ? C'est de lui dont nous allons parler.

Briant

Il est difficile de définir l'époque qui vit la plantation des premières vignes sur Briant. La paroisse eut à souffrir des hordes régulières et irrégulières qui mirent le pays au pillage pendant les Guerres de Religion (1580 - 1600). Elle se divise alors en deux parties, l'une dépendant du Roi, l'autre des Ducs de Bourgogne. ...

On imagine les difficultés pour remettre le village à flot. Pourtant, dès 1666, une visite des lieux signale : « *Le revenu consiste en quelque peu de blés et de vins. Il est situé sur des monticules... Il y a quelques vignes... Il semble bien que, dès cette époque, on se soit rendu compte que les coteaux de la paroisse produisaient du bon vin.* » En effet, quand André Bernard Bernardin vient visiter les lieux en 1690, il constate : « *Cent dix-sept habitants et dix femmes veuves. Trente-cinq laboureurs faisant ensemble vingt-huit charrues, dix-sept sont propriétaires... Le surplus des habitants sont un notaire qui est bien logé, un fermier qui est propriétaire de partie... huit vigneron qui sont propriétaires de leur maison et quatre d'iceux ont aussi quelques héritages en propre, trois des dits habitants assez bien meublés, quatre passablement, le reste pauvrement. Les terres sont pour le quart à froment et reste à seigle, il y a des vignes d'assez bon vin... les maisons sont bâties de pierres, couvertes de paille une partie et l'autre de tuiles...* »

Notre Dijonnais a trouvé le vin à son goût. Mais ce qui est remarquable, c'est le nombre de « vigneron propriétaires ». Le rôle des tailles de 1664 recensait déjà dix vignerons sur 117 foyers cotisants.

Nommons ces pionniers de la vigne du dix-septième siècle : Gabriel Large & Hugues Arnaud, pauvres vignerons, Benoit Gager, Philibert Rochelle, Claude Gager, Claude Marque, pauvre vigneron, Sébastien Lambert, Pontus de la Grâce, François Gaillon, Pierre Maisonnnette. En 1753, il n'y a plus que 87 cottes d'imposition mais on trouve douze vignerons et quatre grangers qui exploitent de la vigne, c'est 18 % de la population active. En 1788, le nombre des cottes est descendu à 7.5 foyers imposables et on recense 17 vignerons propriétaires. Le vignoble de Briant doit être de bon rapport.

Courtépée de passage en Brionnais, note vers 1775 : « *... coteaux de vignes, celui de Marchay est le meilleur.* » Mais probablement voulait-il dire Martray.

Au moment de la Révolution, on verra vendre aux particuliers les biens de la cure de Briant qui étaient importants, c'est-à-dire, outre terres, prés, bois et presbytère, trois vignes, aux Effondrées, au Martray et une vigne dite « *le Volu* », ainsi que le pressoir.

L'établissement du cadastre en 1828 va nous permettre de faire le point exact sur l'étendue du vignoble. Les vignes couvrent 108 ha 80 a 45 ...

Voici les noms des vignes de Briant en 1828, telles qu'elles figurent sur les registres cadastraux, l'astérisque indique les vignes de première catégorie :

Sur Rouy : la Limée - l'Enclos - Vigne de la Place à Rouy - Vigne de la Ripe - des petites Rippes, des Grandes Rippes - la Font Saugron - les Spyres La grande vigne - le Gorgeot - Vigne des Étangs Vigne des Loges - la Blyne - les vignes au Ciel en Reuillon - le Martray - le Maréchal - à la Goutte - les Pieurdes - terre de Fanny,

Aux Sertines : La Barge - la Munière - Vigne d'en bas - terre au Fèvre - terre des Pérules - Vigne de ta Maison - terre de Pansemont - Vigne des Seguins Vigne de la Grande Terre - la Grande Vigne - Vigne du Cray - pâquier du Revreux - terre des Grandes Places - pâture de chez Geofroid,

À Briant : Vigne de Chevane - Vigne des Coteaux - Vigne des Croix - Vigne de Mortru - la Verchère Vigne de la maison - Vigne du Verger - les Charnières - les Caillières - la Chenevière - Vigne de Chétal les Grands Champs - la Chetagnie vigne d'en bas - en Ecu - terre d'Ecu - Vigne des Prix - en Boti les Reuils - l'Harmonie - les Charmes - les Rompis,

Sur Launay : la Verchère - les Molières - le Clos - Vigne de Lagrot - les Effondrées - Jardin Anglais - les Grands Champs - Farges - les Cocheteries,

Sur Chérat : le Palan Theureau.

À Frontigny le cadastre signale les pressoirs (36 m² et 37 m²) de Jean Lamotte et Françoise Paperin, la cuve sur cave du soldat Jean Marie Meunier (60 m²).

À la Beluse, le cuvage (25 m²) de Claude Bordat, les caves (17 m²) de Perche et Petit, le cuvage de la veuve à Antoine Bordat (20 m²).

L'Annuaire de Saône et Loire pour 1839 indique « vins de médiocre qualité, les meilleurs proviennent du clos du Martray ». Mais celui de 1856 rectifie le tir « *Les vins rouges du coteau des Effondrées et les vins blancs du Martray sont estimés.* » D'ailleurs le maire de Briant, lors de l'enquête départementale de 1881 sur le phylloxéra ne manquera pas de mentionner le fameux clos du Martray. (*réponses du maire au questionnaire à retrouver dans l'ouvrage de D. Margottat*)

En 1904, frère Maxime note pour Briant « *Vins tendres* ». On constatera que le nombre de vignerons sur la commune a peu augmenté depuis le dix-huitième siècle...

La crise du phylloxéra a ramené le vignoble de Briant de 110 à 61 hectares. La première guerre mondiale va accentuer le déclin.... La grande enquête de 1958 révèle qu'à cette date il restait 11 hectares 27 ares en vignes...

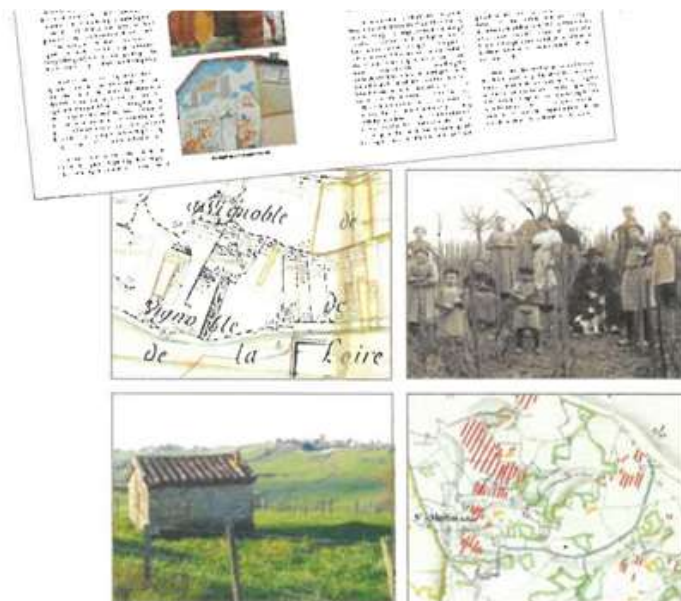
Les fortes incitations à l'arrachage depuis le décret de 1955, l'évolution de la société rurale à partir des années 60 amèneront la disparition presque totale du vignoble de Briant.

« Le vignoble brionnais à travers son histoire » par Daniel Margottat

Trois cents pages pour voyager au sein du Vignoble Brionnais, depuis le Moyen-Age jusqu'à aujourd'hui, avec des données, commune par commune. Du notable sous Louis XVI au paysan de la grande

guerre, des vignerons d'hier aux viticulteurs d'aujourd'hui, tous témoignent et racontent leurs vignes et leur vin : les gelées séculaires, l'épisode du phylloxéra, la bouillie bordelaise...

- + Près de 100 cartes et plans de situations
- + Les anciens cantons de Marcigny & Semur en Brionnais à la loupe
- + Des tableaux statistiques (superficies, populations ...)



Pour se procurer l'ouvrage, rendez-vous dans les offices de tourisme et librairies de la région.

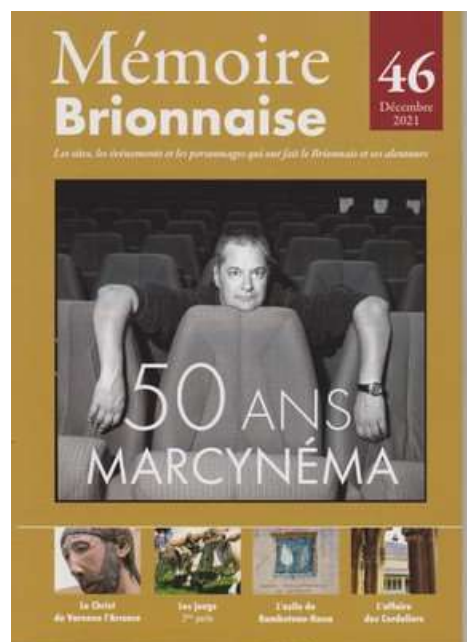


MEMOIRE BRIONNAISE

8 chemin de la Gobelette 71800 ST-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS
 Permanence le mercredi de 14h à 16h
 Téléphone : 03 85 25 87 79
 Courriel : memoire.brionnaise@wanadoo.fr
 Internet : <https://www.memoirebrionnaise.com/>

L'association publie une revue historique sur le Brionnais deux fois par an. Ces revues sont en vente à l'Auberge de Briant et dans les librairies du Brionnais et sur le site internet (mais les frais de port sont en plus). Le bureau de permanence se situe à l'ancienne école du Montsac à côté du Centre d'études du Patrimoine (CEP).

Président : Michel Boffet
 Trésorier : André Tuloup
 Secrétaire : Daniel Jauffret



L'agriculture en fête au marché de Saint-Christophe-en-Brionnais

De nombreux habitants de Briant étaient présents
Retrouvons quelques-uns d'entre eux parmi ces photos



Samedi 18 septembre 2021 se déroulait la fête de l'agriculture et du monde rural à Saint Christophe-en-Brionnais.

Autour de plusieurs concours intercommunaux, ouverts aux éleveurs des anciens cantons de Semur et de Marcigny, se rassemblaient d'autres producteurs et associations. Retrouvez-les en déambulant dans les différents stands et expositions immortalisés sur ces photos.



Le marché au cadran de Saint-Christophe-en-Brionnais

Visite les mercredis toutes les 30 minutes en saison

Tarif : 2 € (1 € pour les enfants)

Réservation à l'Office du Tourisme de St-Christophe : 03 85 25 98 05

Association
Charolais-Brionnais en transition



Organisation pour la préservation de l'environnement

Courriel : cbt@ecomail.fr



... La valse des Daniel...



... Quand Daniel s'en va, un autre le remplace ...

Daniel CARTET a pris sa retraite après avoir servi 34 ans notre commune. Daniel connaissait tous nos chemins, nos fossés, nos haies et nos fleurs, notre plan d'eau ... Il nous connaît tous et aimait servir notre commune. Daniel transmet le flambeau à **Daniel BERTHOLON**. En quelques jours, ils ont, ensemble, parcouru tous les recoins de notre belle commune. Du travail, il y en aura mais ça ne semble pas l'effrayer. Nous sommes heureux de l'accueillir parmi nous.



FLEURISSEMENT DU BOURG



VIDANGE DU PLAN D'EAU

1



2



3



4



Le but de la vidange est de dénombrer les espèces de poissons en vue de l'empoissonnement afin que les pêcheurs y trouvent leur plaisir.

L'opération commence par l'ouverture de la vanne une dizaine de jours avant. Une grille (1) permet de récupérer les poissons qui passent à travers la vanne. Lorsque le plan d'eau est presque vide (4), les gros poissons sont capturés à l'aide d'une barque et de grosses épuisettes. Une table de tri (3) permet de différencier les espèces qui sont placées provisoirement dans des cuves ou des bacs.

La matinée se termine par un casse-croûte bien mérité en remerciant tous les bénévoles



TEMPETE A BRIANT



Photo Martine Rondet



Photo Bertrand Gaches



Photo Thomas Lévêque

Après 2 années de sécheresse, des épisodes orageux et venteux ont provoqué de gros dégâts dans la commune. La nuit du 23 au 24 juillet, la tempête a déraciné de gros arbres qui ont parfois barré la route et ont coupé des lignes d'électricité et de téléphone. Plusieurs habitants ont été privées d'électricité pendant plusieurs jours. Les techniciens d'ENEDIS ont fini par rétablir le réseau.



Photo Bertrand Gaches



Photo Daniel Jauffret



Photo Daniel Jauffret



Photo Daniel Jauffret



Infos déchets

En 2022, le tri devient encore plus facile !

A compter du 6 février 2022 (et pas avant !), les Points d'Apport Volontaire vont évoluer pour vous simplifier le tri.



Les colonnes destinées aux papiers vont progressivement disparaître et être remplacées par des colonnes emballages et papiers en mélange, de couleur jaune.



Pas de changement pour les autres colonnes !



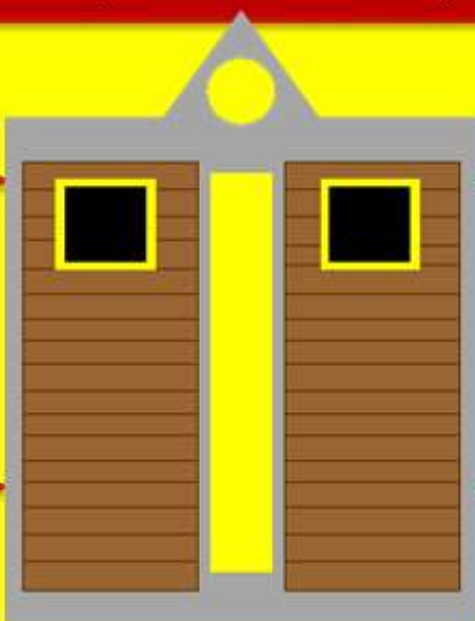
Colonne pour le verre uniquement :



Colonne pour les cartons bruns uniquement :



Dans ces colonnes, vous pourrez déposer : tous vos emballages habituels...



...Mais aussi, tous vos papiers : les prospectus, journaux, catalogues, annuaires, courriers et impressions, livres et cahiers...

Infos déchets

L'année 2021 en chiffres

12 % , c'est le taux cette année de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Sans surprise, nous vous alertons depuis deux ans sur cette augmentation, en vous sensibilisant sur l'utilité du compostage et sur une consommation maîtrisée des emballages.

Les effets sont là, mais insuffisants par rapport aux objectifs fixés en 2019.

13 % , c'était le taux de cette même taxe en 2011 avant les deux baisses consécutives de 2012 et 2013. Certes une revalorisation a été effectuée en 2021, mais le taux de la TEOM est inférieur à ce qu'il était il y a 10 ans !



+ 15,52 % , c'est la variation du tonnage de cartons et + 11,49 % celle du tonnage d'emballages, collectés en apport volontaire, par rapport à 2020 (période du 1^{er} janvier au 30 septembre).

27,30 % , c'est la part des déchets biodégradables qui ne sont pas triés et que vous déposez en ordures ménagères, pour un surcoût (à minima) d'environ 68 000 € par an pour la collectivité. Ce sera 78 000 € minimum en 2023 si rien ne change...



- 0,08 % , c'est la variation du tonnage d'ordures ménagères collecté en 2021, par rapport à 2020 (période du 1^{er} janvier au 30 septembre), et ce malgré une baisse de la population. Diminution beaucoup trop faible face aux enjeux qui nous attendent dès 2022... c'est dommage. La prise de conscience sur la nécessité de trier les déchets aurait dû être collective, cela n'est malheureusement pas le cas... mais ce

54,90 % , c'est la part des déchets valorisables, tout flux confondu (biodéchets, emballages, papiers, verre, cartons, textiles, ...) que vous déposez dans vos poubelles, alors que ces déchets pourraient être recyclés à un coût moyen bien inférieur.

+ 32,18 % , c'est la variation du nombre d'apports en déchetterie cette année (période du 1^{er} janvier au 30 septembre) par rapport à 2020 et + 20,34 % , par rapport à 2019.



+ 27,27 % , c'est la variation des tonnages collectés en déchetterie (période du 1^{er} janvier au 30 septembre) par rapport à 2020, soit + 225 tonnes, tout flux confondu.

100 % , c'est la part des usagers de la déchetterie qui sont restés fidèles à eux-mêmes durant cette période sanitaire très compliquée, et ce malgré un temps d'attente parfois long à l'entrée du site : souriants, aimables et toujours respectueux des consignes de tri. Alors à vous tous : MERCI !

Infos déchets

L'année 2021 en images



Février 2021 : mise en place d'une nouvelle filière à la déchetterie, pour la valorisation des couettes, coussins, oreillers, ... Ces déchets sont pris en charge gratuitement par Eco-Mobilier : ne les mettez pas à la poubelle !



10, 17 et 24 avril 2021 : malgré le contexte sanitaire, 3 formations sur le compostage ont été organisées, à raison de 10 personnes par session.

12 juin 2021 : opération « nettoyons la nature » sur plusieurs communes du territoire.



Un moment très convivial passé entre amis, voisins ou en famille, qui revêtait parfois des allures de chasse au trésor ! Cette opération s'est clôturée par un verre de l'amitié ou autour d'un « casse-croûte » tiré du sac. Merci à vous pour votre participation à cette belle action !

Sainte Foy



Briant



Ligny en Brionnais





Semur en Brionnais



Saint Bonnet de Cray

Été/automne 2021: installation des panneaux de lutte contre les dépôts sauvages, aux abords des Points d'Apport Volontaire (panneaux réalisés en collaboration avec M. De Bézilal (maire) et Mme Henriot (adjointe) de la commune de Sarry).



Été/automne 2021: fermeture des bacs de regroupement « ordures ménagères », sur de nombreuses communes, afin de limiter les apports extérieurs et les débordements de conteneurs.



En simultanée, les contrôles s'accroissent sur :

- la nature des déchets déposés dans ces bacs, avec une amende de 35€ minimum en cas de non-respect du règlement du service (absence de tri notamment).
- les dépôts sauvages se trouvant à proximité: application d'un forfait nettoyage de 300 €, en complément de l'amende de 135 €.
- le non-respect de la présentation des ordures ménagères en bacs conformes : signalements systématiques en interne et déchets refusés à la collecte.



18 septembre 2021: stand « déchets » à la fête de l'Agriculture, à Saint-Christophe-en-Brionnais, en collaboration avec le SMEVOM du Charolais-Brionnais et Autunois.
Merci à Joanny et Patricia pour leur participation!

Le saviez-vous ?

PAYS
**Charolais
Brionnais**
une nouvelle qualité de Ville

Le Pays Charolais-Brionnais

Une collectivité au service du territoire !



Votre commune ? Vous la connaissez. Votre communauté de communes, aussi ! Mais connaissez-vous le Pays Charolais-Brionnais et ses missions ? Plus grand qu'une communauté de communes, mais plus petit qu'un Département, le Pays porte des projets de territoire à l'échelle d'un bassin de vie et d'emplois.

Un énième acteur dans le millefeuille territorial, nous direz-vous ?
Et bien... Détrompez-vous !

Basé sur un territoire structuré, cohérent et à forte identité, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais-Brionnais est une collectivité qui porte des projets pour donner de la voix, de la hauteur et de la lisibilité au territoire. C'est aussi un espace de concertation qui fédère les élus des communes et des communautés de communes du territoire autour de projets collectifs qu'ils ne pourraient pas porter à leur échelle... mais qui auront des répercussions significatives à l'échelle locale !

LE PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS

Avant tout un territoire !



Huit villes maillent de manière équilibrée le territoire : Bourbon-Lancy, Charolles, Chauffailles, Digoin, Gueugnon, Paray-le-Monial, La Clayette, et Marcigny.



LE PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS

une collectivité territoriale

Le Pays Charolais-Brionnais est un Pôle d'Équilibre territorial et Rural fondé en 2004 au sein duquel siègent les élus des cinq communautés de communes du territoire : Entre Arroux Loire et Somme, le Grand Charolais, Brionnais Sud Bourgogne, Marcigny et Semur-en-Brionnais. C'est un espace de concertation et d'échanges qui permet aux élus de se fédérer autour de projets qui dépassent le stade communal et donneront plus de voix et de visibilité au Charolais-Brionnais. Le budget du Pays Charolais-Brionnais est alimenté par une cotisation annuelle des communautés de communes, proratisée au nombre d'habitants.

Les instances du Pays



COMITÉ SYNDICAL

31 délégués désignés par les 5 communautés de communes.



BUREAU

15 membres rassemblant les 5 présidents des intercommunalités et les maires des villes-centres.



COMMISSIONS THÉMATIQUES

6 commissions thématiques animées par les 6 vices-présidents, selon leur délégation. Espaces d'échange et de travail, elles permettent l'émergence et la mise en œuvre d'actions.



CONSEIL DES MAIRES

Une fois par an, les 129 maires du Charolais-Brionnais se rencontrent et échangent sur les projets portés par le PETR et les problématiques du Charolais-Brionnais.



LE PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS,

un levier de financement



Le PETR du Pays Charolais-Brionnais porte des contrats et des outils financiers permettant de financer des actions collectives et des projets d'investissement sur le territoire.

L'ensemble de ces contrats contribuent également au projet de territoire porté par le Pays Charolais-Brionnais, élaboré en partenariat étroit avec les cinq communautés de communes du territoire. Le projet de territoire formalise l'ambition que se fixent les élus pour le développement du Charolais-Brionnais.

Quelques exemples de contractualisations

UN PROGRAMME LEADER



Ce contrat apporte des financements européens sur le territoire pour une période de six ans. Il est animé par un GAL, groupe d'acteurs locaux, composé d'élus et acteurs socio-professionnels.

UN CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Ce contrat signé avec l'Etat participe activement à la réussite de France Relance. Il permet aussi d'accompagner les dynamiques et transformations de notre territoire pour les six prochaines années.

LE PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS,

un laboratoire de projets, des actions emblématiques pour le territoire

UN SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL

C'est un document d'urbanisme stratégique planifiant l'aménagement du Charolais-Brionnais pour les 20 ans à venir. Il définit l'organisation spatiale et les orientations que le territoire doit prendre pour son développement.

UN SERVICE URBANISME

Le Pays Charolais-Brionnais porte un service urbanisme. Les instructeurs Droit des Sols instruisent les autorisations d'urbanisme pour le compte des communes ayant pris la compétence urbanisme. Ils travaillent en lien étroit avec les communes et la Direction Départementale des Territoires.

UN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le Pays Charolais-Brionnais est labellisé Pays d'Art et d'Histoire par le Ministère de la Culture et de la Communication depuis 2007. Chaque année, l'animateur du patrimoine développe un programme d'actions visant à faire découvrir au public l'Histoire, l'architecture et le patrimoine du Charolais-Brionnais.

UN CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le Pays Charolais-Brionnais porte un CLEA, outil de développement culturel local visant à développer des actions d'éducation artistique et culturelle à destination des scolaires et du tout public. Le CLEA est subventionné par la DRAC Bourgogne Franche-Comté.

UNE CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Le Pays Charolais-Brionnais porte une candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO axée sur le berceau de la race charolaise, paysage culturel évolutif vivant. Cette candidature est inscrite sur la Liste des Biens de l'Etat Français depuis 2018.

UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le Pays Charolais-Brionnais porte depuis 2014 un Contrat Local de Santé en partenariat avec l'ARS Bourgogne Franche-Comté. Ce contrat a pour objectif de fédérer les acteurs autour d'actions prioritaires et d'optimiser l'organisation de l'offre de santé et médico-sociale.

www.charolais-brionnais.fr





L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ah ! si nous pouvions tous être raccordés au système d'assainissement collectif, ce serait bien !!... mais ce n'est pas possible d'imaginer mettre, à la charge financière des communes, des kilomètres de tuyaux souterrains pour récupérer les eaux sales des habitations isolées.

Alors il faut que ceux qui vivent loin des centres assument leur différence et peut-être aussi leur tranquillité... tout en ne polluant pas trop la nature qui les entoure.

Ceux qui vivent loin des assainissements collectifs font partie d'un collectif de villages créé par 45 maires sur les 55 que compte le Brionnais... et versent une cotisation de 25€ par an.

A quoi servent ces 25€ annuel ?

- assurer une visite approfondie tous les 6 ans en moyenne
- avoir un accueil téléphonique pour donner réponse à tous vos questionnements. Il n'y a pas de mauvaises questions
- accompagner les travaux sur les assainissements (même minimes)
- conseiller sur les différentes filières
- aider en cas de litiges
- aider en cas de vente de propriété
- faire en sorte que l'entretien des assainissements devienne facile, naturel et que chacun se sente investi par le devoir de respecter son environnement.

Aujourd'hui, l'Etat n'aide plus au financement des assainissements neufs...mais votre collectif des 45 maires (le SPANC) élabore un plan d'aide au financement des travaux neufs et d'amélioration, même minimes, sur les assainissements non collectifs.

Tous ensemble, nous pouvons y arriver !

- Ne plus voir les produits de lessive ou des lingettes dans les fossés !
- Ne plus voir les papiers hygiéniques posés à la surface des prés
- Ne plus considérer les mares comme des poubelles
- Ne plus voir de ruisseaux transportant de drôles de matière
- Et filtrer au maximum toutes nos eaux sales avant de les redonner à la nature.

Nous sommes à votre disposition.

Isabelle LAGOUTTE
Présidente du Spanc du Brionnais

SPANC du BRIONNAIS

39 Grande Rue

71340 IGUERANDE

Tél : 03.85.25.94.20

Mail : spancdubrionnais@orange.fr

Horaires :

Techniciens : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Secrétaire : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 7h30 à 9h et de 13h30 à 17h

Mercredi : de 8h à 13h

ASSOCIATION DES CONJOINTS
F A V E C 71
(Face au Veuvage Ensemble Continuons)

Secteur La Clayette/Charolles.....

Celle-ci, présente dans votre secteur, permet de réunir les personnes veuves, veufs, seules, afin de les sortir de la solitude, les écouter, les rencontrer...

En raison de l'épidémie du covid, notre association a dû arrêter ses rencontres jusqu'à fin août. En septembre 2021 nous avons commencé par:

- un voyage en Bretagne de 6 jours vers la baie de Quiberon
- samedi 9 octobre rencontre amitié à Gibles (petite marche, resto, jeux divers, pétanque).
- Initiation à l'informatique les mardis matins de 9h à 12h, salle mairie à Gibles, pour tout public.
- Initiation de la danse en ligne les jeudis soirs de 17h à 20h30 salle foyer à Gibles.
- fin novembre visite guidée + restaurant à Saint Christophe en Brionnais.
- le samedi 4 décembre sortie en bus, spectacle Cirque de Moscou, à Lyon .
- en décembre, un après-midi journée d'amitié (petit loto avec les autres sections).

Venez nous retrouver et faire de nouvelles connaissances...

Nous espérons de nouvelles rencontres en 2022 + un voyage...

Une adhésion est demandée une fois par an (25€).



Pour tous renseignements:

Mme COPIER Jocelyne – 19 Route de Montmelard – 71800 GIBLES

Tel: 03 85 84 52 05 / 06 75 64 04 09 ou Mail: asso-conjoints@laposte.net

Notre association vous souhaite une Bonne Année 2022



CROIX ROUGE FRANCAISE

UNITE LOCALE DE LA CLAYETTE-MARCIGNY

Chemin de Beuillon– 71800 LA CLAYETTE

Avec 74 bénévoles, l'Unité Locale gère différentes actions :

- du 12 Avril au 28 Octobre 2021, 30 bénévoles ont assuré à tour de rôle l'accueil des personnes se rendant à la vaccination COVID à la salle des fêtes de La Clayette. (+ de 13400 injections)

-les visites des EHPAD et RPA de La Clayette- Bois Ste Marie- Semur et Marcigny ont été interrompues et reprendront dès que les mesures sanitaires le permettront.

- à la demande des associations, les secouristes peuvent être présents pour des postes de secours lors des manifestations.

- en cas de catastrophe (incendie habitation, accident de car, inondation, etc...) l'Unité Locale peut accueillir en urgence une vingtaine de personnes et fournir gratuitement des aides vestimentaires.

-Vestiboutiques : les permanences sont ouvertes à tout public :

La Clayette : ouvert le samedi de 9h à 11h30.

Un container est disponible à l'extérieur du local Chemin de Beuillon pour le dépôt du linge.

Chauffailles : ouvert le mercredi de 14h à 17h- vendredi de 9h à 12h- samedi de 14h à 17h30.

Les élections ont eu lieu au mois de mai 2021 et une nouvelle présidente a pris ses fonctions : Mme Nicole TEILLARD : 06 17 90 60 19

Responsable postes de secours : Michel JACQUET : 06 76 51 37 19

« action sociale : Georges VELUT : 06 88 44 33 25

« formation : Michèle BASSET : 06 88 11 24 45

RAPPEL : sur demande, les Communes ayant fait l'acquisition d'un défibrillateur peuvent bénéficier d'une formation relative à son maniement.

Si vous disposez d'un peu de temps libre, vous pouvez rejoindre l'équipe de la Croix Rouge en qualité de bénévole dans les différentes actions gérées par l'Unité Locale.

NOUVEAUX BENEVOLES = NOUVELLES ACTIONS

